



Compte Rendu du CTL du 17/04/2014

Ce comité technique local s'est tenu le 17 avril 2014 sur le site Monnoyer à partir de 9h30. L'ordre du jour comprenait plusieurs points:

- Réorganisation des Recettes des Finances.
 - Présentation du budget 2014 (2^{ème} lecture).
 - Réorganisation des secteurs des huissiers.
 - Modification des horaires d'ouverture du CFP d'Hazebrouck et de la trésorerie de Douchy les mines.
 - Titularisation des « Berkani ».
 - Campagne IR.
 - Questions diverses.
-

Après lecture des liminaires (celle de FO en annexe), il a été procédé à l'examen de l'ordre du jour :

1) La réorganisation des Recettes des Finances territoriales :

La présentation de cette réorganisation a consisté essentiellement dans la lecture de la fiche transmise. Quelques éléments chiffrés ont été donnés à titre indicatif et suite aux demandes formulées dans les déclarations liminaires (cf. FO). Ces données restent en deçà des attentes car la répartition précise de chaque transfert dans les différentes RF est loin d'être acquise. L'administration ne sachant pas à ce stade ce qui sera traité et selon quelles modalités par ces structures ; pour une mise en place effective au 01/09/2014...

Les quelques lignes et missions contenues dans le document laissent présager le pire : le démantèlement des services à court terme et leur remplacement par des entités assez imprécises à ce stade, avec un pilotage qui reste encore à déterminer. Le tout à 4 mois de l'échéance annoncée (!!!!).

La spécialisation consiste à créer un « pôle départemental » recouvrement à la RF de Douai, le document ne mentionne que les ANV et les sursis de versement. Suite à nos interventions, il a été

également précisé que la RF conservera toutes ses missions actuelles à notre grande surprise. Nous avons réagi en rappelant à la direction que le but de la manœuvre était de « spécialiser », et qu'en l'état de ce qu'il venait d'être énoncé, il n'en est rien, d'où notre interrogation sur la réalité de cette « réorganisation ». La direction a botté en touche en expliquant que les effectifs prévus permettraient d'assumer ces tâches supplémentaires. Les effectifs donnés pour chaque RF sont erronés. Ils ne correspondent aucunement à la réalité du terrain. Ils ne tiennent pas compte des suppressions déjà effectives et des départs en retraite toujours comptabilisés. Ce qui en dit long sur le sérieux et les capacités d'anticipation...

Sur les nouvelles missions transférées, aucune précision n'a été apportée. La question est renvoyée à la rédaction d'une note future. Ce qui conforte encore une fois notre idée que rien n'a été réfléchi et que tout se fait dans la précipitation, sans se soucier des conséquences futures sur les agents et les missions.

Les RF de Valenciennes et de Dunkerque seront rattachées au pôle gestion publique et dépendront de la division SPL. Les effectifs annoncés pour chacune des deux RF ne tiennent pas compte encore une fois des départs, des arrêts et des transferts notamment des agents des services communs. 4 missions sont énumérées dans le document et seront réparties indifféremment entre les 2 RF (comptes de gestion, CHD, contrôle des régies et les contrôles automatisés). FO est intervenue sur la question du contrôle budgétaire des collectivités pour savoir à qui revenait cette tâche. Il nous a été indiqué que le point d'entrée restait la division SPL, mais que les RF devraient également être associées aux opérations. La M21 sera du ressort unique de la division SPL.

Concernant les services financiers, FO a demandé à quel service sera confié la gestion bancaire encore présente dans les RF au 01/09. La direction s'est contentée de répondre que tant que le service de gestion bancaire ne sera pas effectif (à savoir au 01/09/2015), ces tâches seront conservées en l'état...avec quels effectifs compte tenu de la « spécialisation... » ?????(Aucune réponse)

Sur les formations, la note indique que les premières formations (basiques d'une demi-journée pour des personnes qui changent de métier...) auraient lieu avant l'été, le reste entre septembre et décembre pour une mise en place effective au 01/09 : cherchez l'erreur...preuve de plus que tout a été planifié dans l'urgence. Ce plan de formation est en conséquence inadapté pour que les changements soient effectifs au 1^{er}/09.

Concernant les missions RH dévolues aux recettes des finances, celles-ci sont purement et simplement supprimées et seront dorénavant traitées par les divisions concernées. A l'heure actuelle ces fonctions subsistent malgré le regroupement de la gestion des renforts au niveau départemental.

Sur les dialogues de gestion, la direction affirme que seul le contrôle de gestion intervient dans la conduite de ces dialogues. Ce que FO récuse en indiquant au Directeur que les RF étaient pleinement associées à tous les dialogues de leur arrondissement, qu'elles préparaient TOUS les dialogues. Elles assistaient à ces dialogues de gestion au même titre que la division du contrôle de gestion et de la formation professionnelle.

Section locale Force Ouvrière DGFIP59 : DRFiP du NORD 59000 LILLE

☎ : 03.20.62.42.82 @ : fo.drrip59@dgip.finances.gouv.fr

🌐 Site web départemental FO DGFIP59 : www.fo-dgip-sd.fr/059/

FO a également souligné que les comptables avaient pris l'habitude de travailler avec les RF, échelon le plus proche et le plus commun à solliciter en cas de difficultés. Elle demande si une communication leur sera adressée à propos de ces changements. La direction a répondu par l'affirmative en précisant que les modifications induites par la nouvelle organisation feront l'objet d'une information auprès des arrondissements.

Enfin, FO a demandé à ce que les notes Ad hoc traitant des différentes réorganisations, et non fournies à ce jour (car toujours pas rédigées...) soient présentées à un CTL ultérieur pour en débattre. Le Président a répondu par la positive en indiquant qu'aucun changement ne sera possible, qu'il s'agira juste d'une présentation formelle.

Ce point à l'ordre du jour a été soumis au vote : A notre grand regret, il n'a pas fait l'objet d'un vote contre unanime de la part de l'ensemble des organisations syndicales. Ce qui aurait permis de reconvoquer le CTL, avec une nouvelle présentation, et des éléments plus précis au vu de la transmission incomplète, en termes de garanties pour les agents sur les missions et les règles de gestion. Seules trois OS ont voté contre cette réorganisation : FO, CGT, Solidaires. Au vu de l'abstention d'une organisation, ce point est réputé malheureusement comme adopté.

2) Présentation du budget 2014 :

Il s'agit de la deuxième présentation obligatoire suite au vote unanime contre prononcé par l'ensemble des organisations syndicales. Ce point a été de nouveau rejeté par un nouveau vote négatif.

3) Réorganisation des secteurs des huissiers :

Ce projet de réorganisation des secteurs a fait l'objet d'une présentation en vue d'une homogénéisation en terme de charge de chaque secteur. L'audit mené aurait décelé des écarts importants entre les secteurs existants. Certains secteurs présentaient des imbrications, ce qui conduisait à l'intervention de plusieurs huissiers pour un même redevable, en fonction de la nature de la créance. Le re-découpage est intervenu en « concertation » avec le groupe de travail mis en place qui réunissait l'ensemble des huissiers.

Les changements opérés concernent les secteurs de Valenciennes (mutation, disponibilité...) et de Dunkerque.

FO a évoqué la situation du secteur de Dunkerque qui fait l'objet d'une réorganisation alors que l'huissier en charge de ce secteur avait indiqué ses réticences à propos du changement prévu, compte tenu de son départ à la retraite dans deux ans. Ce changement de secteur nécessite un nouvel investissement et une montée en puissance qui demandera une réadaptation et une appropriation du nouveau secteur. Il lui faudra au moins un an de tournées régulières pour être complètement opérationnel...l'opportunité de ce changement se pose, compte tenu du départ programmé. De plus, l'huissier devait également intervenir dans sa commune de résidence.

Section locale **Force Ouvrière** DGFIP59 : DRFiP du NORD 59000 LILLE

☎ : 03.20.62.42.82 @ : fo.drfig59@dgfiip.finances.gouv.fr

🌐 Site web départemental **FO** DGFIP59 : www.fo-dgfiip-sd.fr/059/

L'administration a indiqué qu'elle ne pouvait pas reporter cette réforme pour un agent. Sa commune de résidence lui a été retirée de son périmètre d'intervention.

Vote : -Contre : FO, CGT, Solidaires. N'ayant pas fait l'objet d'une vote négatif unanime contre, ce point est réputé comme adopté.

4) Modification des horaires variables et d'ouverture du CFP d'Hazebrouck et de la trésorerie de Douchy les mines :

Ces modifications font suite au vote des agents concernés qui se sont prononcés pour ces modifications. Pour ces raisons, FO a voté en faveur des changements proposés.

5) La titularisation des agents BERKANI :

Il s'agit une présentation du dispositif suite à l'adoption de la loi du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique. Les contractuels remplissant les conditions ont été informés du dispositif mis en place via des réunions d'information. 13 agents dans le département sont concernés par ce dispositif. Chacun a été destinataire d'une fiche de poste précisant ses activités quotidiennes .

6) Présentation de la campagne IR 2014 :

Les nouvelles mesures gouvernementales en matière d'IR ont été présentées. Les dispositifs d'accueil et de communication des années précédentes ont été reconduits : dispositif SCOUP, campagne d'affichage au pôle emploi, presse locale, insertion des bannières sur les sites des collectivités... Les plateaux téléphoniques ont été également reconduits dans certains SIP. Une réunion à destination des SIP présentant les nouveautés et les enjeux de la campagne s'est tenue dans les locaux de la Direction. D'autres réunions ont été tenues par les SIP à destination des trésoreries de proximité de leur ressort. La campagne a été réduite d'une semaine. La DGFIP compte beaucoup sur le développement de la déclaration en ligne et la progression du nombre de déclarations conformes pour gagner du temps sur la mise en recouvrement des rôles (95% des avis d'imposition seraient émis pour l'échéance du 15/09/14) . Il importe de préciser que la contribution des trésoreries de proximité à l'accueil est forte et coïncide avec la période de recouvrement contentieux qui se trouve retardée de ce fait .

7) Questions diverses :

FO a interrogé la direction sur la situation du service liaison rémunérations suite à l'abandon de l'ONP, au regard du départ massif en retraite d'un grand nombre d'agents du service. La direction s'est contentée d'indiquer l'absence de corrélation entre l'abandon de l'ONP et la situation du SLR sans apporter une réponse au fond.

FO est également intervenue sur la baisse du plafond d'encaissement en numéraire à trois cent euros compte tenu de la situation de certains redevables qui continuent à venir payer en espèce des sommes nettement supérieures à ce seuil, et qui sont parfois reliquataires de sommes assez importantes. Ce qui complique le travail des services. Une solution intermédiaire permettrait de concilier ces deux aspects.

Section locale **Force Ouvrière** DGFIP59 : DRFiP du NORD 59000 LILLE

☎ : 03.20.62.42.82 @ : fo.drfig59@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web départemental **FO** DGFIP59 : www.fo-dgfip-sd.fr/059/

La direction a indiqué que la division opérations de l'état sera informée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00.

Les élus FO-DGFIP.

Sarah MERAIH

Jean Luc PROUVEZ

Section locale **F**orce **O**uvrière DGFIP59 : DRFiP du NORD 59000 LILLE

☎ : 03.20.62.42.82 @ : fo.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web départemental **F**O DGFIP59 : www.fo-dgfip-sd.fr/059/